

COMPTE RENDU RÉUNION DU BUREAU

VENDREDI 28 JANVIER 2011

Chez Joëlle

Présentes (du bureau) : Francine CATHELAIN, Valérie CHORENSLUP, Betty GREFFET, Joëlle HERSANT, Bénédicte KERMADEC, Aurore MOUTIER, Marie-Florence RONCAYOLO, Karen WAKS ainsi que Elisabeth CHOCHOY, Julie PERRIOLLAT et Séverine SIAUT

Excusés (du bureau) : Nathalie ALQUIER, Olivia BRUYNOGHE, Laurence COUTURIER, Charles JODOIN-KEATON, Mitsuko JURGENSON, Sylvie KOEHLIN et Annick REIPERT

Présidente de séance : Marie-Florence

Modératrice : Bénédicte

Rédaction du CR : Valérie et Elisabeth

L'ordre du jour très riche s'ouvre sur la proposition de décerner un César d'honneur à Sylvette BAUDROT et pour cela d'envoyer une lettre de la part de LSA aux grands réalisateurs qui ont travaillé avec elle ainsi qu'un courrier officiel à l'Académie des Césars.

1 – Fin préparation Assemblée Générale du 5 Février 2011 et validation du film :

Nathalie fera un point financier.

Il faudra apporter les documents en supplément que nous pouvons avoir chez nous (Plaquette LSA, Brochure « Transmettre les Savoirs »).

Il est proposé de mettre sur le site la charte AVEC le bulletin d'adhésion.

➤ Karen s'en occupera.

Quelques débats sont proposés pour l'A. G. : la validation des compétences, la formation, l'utilisation de nos fonds de trésorerie.

Le bar « 51 » sera réservé pour 19 h au lieu de 18 h pour terminer l'après-midi de façon festive.

Le nombre de membres du bureau sera porté à 10 cette année.

Nous répartissons entre nous les prises de paroles lors de l'AG.

2 – Réflexions sur l'utilisation de nos fonds de trésorerie :

La trésorerie se porte très bien : 4 000 € de fonds plus Cinéboutique qui a rapporté 2 000 € cette année ce qui porte le montant total à 6 000 € plus les cotisations à venir.

Les propositions ont été les suivantes :

- un don à MIAA,
- une prime pour le départ de Sophie VAILLANT,
- un dépanneur informatique pour les bugs éventuels à venir,
- la fabrication d'un badge LSA pour les divers événements,
- le développement de documents numériques (ex : rapport prod 12 épisodes avec calcul automatisé des minutages),
- une application « rapports » pour tablettes (Ipad, iPhone, etc)
- un grand pot d'été (avec pour invités les Déco ou les HMC ?),
- la réalisation d'autres films sur les activités LSA.

3 – Validation des compétences en remplacement de la « carte professionnelle »

Côté LSA nous avons bien débroussaillé la question lors de notre atelier d'avril dernier. Nous avons soumis nos réflexions aux autres associations (qui avancent plus lentement sur ce sujet...). Un nouveau RV au CNC devrait être pris (l'assoc des Costumiers s'en occupe).

4 – Étude de la nouvelle proposition de Convention Collective Cinéma

Se pencher nous-mêmes sur la proposition dite « API » (par ex : y est-il toujours question de baisser les salaires dans le cas d'une très longue durée de travail, etc.)

- Joëlle et Elisabeth s'en occuperont.

Voir sur le site du SNTPCT son point de vue sur les propositions de l'API.

- Valerie s'en charge

Faire un tableau récapitulatif des témoignages sur les conditions salariales (et autres) des longs métrages de 2009 – 2010 (idem ce qui avait été fait pour les téléfilms).

- Julie et Ben s'en occuperont.

Un courrier à destination des syndicats d'employeurs et d'employés sur la position de LSA sera finalisé après notre étude personnelle et l'analyse de la position du SNTPCT.

Concernant le film d'Amor HAKKAR, « Quelques jours de répit », un mail a été envoyé aux autres associations pour savoir si des techniciens ont eu des retours sur cet article de journal dans l'Est Républicain. Ce sujet soulève une discussion animée au point que Ben doit prendre les tours de paroles !

5 – Suivi Convention USPA

Rappel de la bonne nouvelle concernant le fait que nous pouvons à nouveau réclamer le paiement de notre heure de préparation quotidienne (en AV) :

COMMISSION DE SUIVI DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Recommandations du 28 septembre 2010

1/ Article VII.2.2 relatif aux jours fériés chômés

- Traitement du 1er mai

Conformément à l'article L.3133-4 et suivants du Code du Travail, aucune condition d'ancienneté ni de présence [la veille et le lendemain] n'est requise pour le paiement du 1er mai chômé.

2/ Article VI.1 relatif au temps de travail effectif

- Heures de préparation et de rangement

Les jours de tournage, l'exercice de certaines professions comporte de la préparation en amont du PAT et du rangement à la fin de la journée.

Pour la prise en compte de ces heures de préparation et de rangement, les partenaires sociaux estiment que les dispositions de paragraphe 5.a/ de l'accord du 10 avril 2001 (étendu par arrêté du 11 décembre 2001), qui n'ont pas été abrogées, sont toujours applicables.

Rappel de ces dispositions :

"Les heures de travail des salariés doivent figurer sur sa feuille de paie. Cette règle s'applique également aux heures de préparation et de démontage (travail hors tournage les jours de tournage) pour les emplois des catégories III.B à VI, et pour

les salariés de la catégorie III.A lorsque leur salaire hebdomadaire pour 39 heures est égal ou inférieur au salaire de référence du niveau 2 du 1er assistant OPV."

Il est rappelé que cette heure de préparation est majorée de 25 %.

Ce texte sera mis sur notre site dans la rubrique « Conventions collectives ».

➤ Karen s'en occupera.

De plus, concernant tous les tournages, films et téléfilms :

Un document à ratifier sera proposé à toutes les associations puis mis sur nos sites respectifs pour rappeler que, **dans le cas où un poste de technicien n'est pas pourvu, les tâches qui lui incombent ne doivent pas être prises en charge par un autre technicien.** Question de déontologie et de respect de nos métiers.

➤ Joëlle s'en occupe

6 – Nouveau site LSA / dossier Presse / document sur l'Intermittence

Nous décidons de ne pas mettre sur le site les 2 derniers articles de presse diffusés sur « Cris » traitant de notre métier.

Nous remercions chaleureusement Karen pour la convivialité du site. Quelques membres semblent encore rencontrer des petits soucis de connexion à l'« espace membres ». Qu'ils n'hésitent surtout pas à se faire connaître pour que notre équipe Web puisse y remédier.

Document sur l'Intermittence : faire suivre le document « enquête du CEE INSEE » au Pôle emploi. Il sera nécessaire d'approfondir l'étude de cette enquête car deux interprétations sont possibles.

7 – Atelier « Méthodes anglo-saxonnes »

Cet atelier sera lancé à l'Assemblée Générale.

➤ Dominique PIAT propose 2 dates : le 5 mars ou le 12 mars.

8 – Finalisation préparation journée de professionnalisation à la Fémis

Cette intervention est reportée à la 2^{ème} quinzaine de mars sur une durée de 2 journées et demie. Trois personnes doivent être disponibles pour intervenir à la Fémis. Une réunion préparatoire est à prévoir entre Donatienne et Zoé et les Scriptes volontaires pour cette intervention.

➤ Betty suit le dossier

9 – Participation au Micro-salon AFC sur les procédures des tournages en fichiers numériques (dont notre question des clips et des claps)

Marie-Florence RONCAYOLO, Joëlle Hersant et Betty GREFFET seront présentes au Micro-salon.

Concernant les clips, demande d'affichage sur le combo mais certaines parmi nous refusent de les noter. La « méthode » préconisée par les différentes assoc pour le travail « en fichiers numériques » est en finalisation et vous sera envoyée avant la tenue de la table-ronde au Micro-salon, samedi 5 février à 10h.

➤ M.Flo suit le dossier

10 – Ecoprod :

- Valérie et Elizabeth se rendront à la prochaine réunion sur le sujet le 3 février.

11 – CLCF et formation continue

Le CLCF (formation initiale) est dorénavant intégré au sein d'un gros groupe lequel a racheté également le CIFAP (formation continue), lui-même comprenant le CIFACOM (BTS AV privé).

Dans ce nouveau paysage, le Cifap a le projet de lancer une formation continue scripte. LSA réfléchit sur le fait de participer peut-être dans ce cadre à une « INITIATION » au métier de Scripte mais sûrement pas à une « FORMATION » sur quelques semaines.

- M.Flo suit le dossier

Nous nous penchons aussi sur le cas de cette assistante, dont plusieurs d'entre nous ont reçu le CV, et qui annonce, sans gêne aucune, s'être inscrite en Fac uniquement pour pouvoir profiter du statut de stagiaire conventionné.

- Séverine se charge de lui écrire pour lui rappeler la position de LSA sur le sujet

12 – Débriefing des vœux

Encore un succès ! LSA comptait 32 représentant(e)s. L'année prochaine Laurence se propose au niveau de l'Inter-association pour organiser les Vœux. Nous émettons la proposition que chaque association ait son badge pour les prochains Vœux (utilisable à d'autres occasions), à la responsabilité de chacune d'en effectuer la fabrication.

- Ben prend en charge la réalisation de notre badge.

LSA souhaite, comme les autres associations, que nous gardions notre indépendance pour l'organisation de ces Vœux (pas de récupération par une quelconque instance territoriale ou autre...).

Concernant le discours d'accueil, nous aimerions qu'il retrouve la chaleur et le type de contenu des années précédentes, traitant en priorité de l'existence des différentes associations, de leurs réflexions et de leurs actions communes. Un seul membre d'une des assoc pourrait prendre la parole mais avec des représentants de chaque assoc autour de lui.

La séance se termine par la projection du film sur notre rencontre de juin dernier à la Cinémathèque avec les membres d'honneur, qui sera projeté à l'AG, sur les dernières finalisations à y apporter (un grand merci et un grand bravo à Julie Perriollat pour son formidable travail) et sur l'urgence de prendre le dernier RER pour certaines !

**PROCHAINE REUNION DU BUREAU (OUVERTE A TOUS)
LE VENDREDI 25 FEVRIER 2011- 20H - LIEU A PRECISER -**